

N° 178
30 août 2006
Mensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

- Marc Tille, nouveau chef de la Police cantonale du commerce. 2
- Yves Lambercy à la tête de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage. 2
- Naissance de l'Association femmes et carrière dans l'administration (AFCA). 15



MON PC

- Le secrétariat général du DINF testera courant octobre un logiciel libre destiné à remplacer «Office'97». 3



PRATIQUE

- La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud indexera ses pensionnés en 2007; et répond à une question sur le rachat des années de prévoyance. 12



MEMENTO

- Derniers jours de l'exposition du Musée cantonal des Beaux-Arts consacrée aux dons et achats du musée. 16

Réponses et palmarès

Rebelote! Veronica Arrau et Marie-Christine Emery, les gagnantes du concours de l'été de *La Gazette* de l'année passée ont à nouveau réussi un sans faute. Pourtant, l'identification des 16 gares mystérieuses était parsemée de pièges. **page 10**

Concours d'été

Raconte-moi ton bureau!



Deux bureaux du Département de l'économie, rue Caroline à Lausanne, deux façons d'aborder son espace de travail: stricte-ment fonctionnel et dépouillé pour l'un, pimenté d'une touche asiatique pour l'autre.

Certains les aiment personnalisés, parés d'objets et de photos, reflets de leurs intérêts et de leurs goûts. D'autres les préfèrent nus, complètement dévolus à leur activité professionnelle.

Entre les bureaux individuels et les bureaux dits paysagers, majoritaires, qui accueillent plusieurs personnes dans un seul local, la manière d'investir son espace de travail présente autant de facettes que

l'administration compte de collaborateurs. Pratiquement incontournable toutefois, la plante qui fleurit un peu partout. Une vraie, pas une en plastique. Une plante qu'il faut arroser, fertiliser voire tailler. Un rappel verdoyant d'un extérieur idéalisé, dans un monde fait de papier, de classement, d'informatique et de contraintes logistiques et techniques.

pages 4 à 7

Les Journées du patrimoine au vert



Dans la foulée des manifestations mises sur pied à l'occasion des Journées européennes du patrimoine – sur le thème du jardin – l'église de Grandson célèbre sa splendeur retrouvée autour d'un spectacle écrit par Michel Bühler. **pages 8 à 9**

Portrait d'apprenti et de formateur

Elle vient de terminer son apprentissage de laborantine et a passé ses examens de CFC en juin dernier. Portraits de **Sabine Fer**, qui porte un patronyme prédestiné, et de son formateur de troisième année, **Pierre Meier**, ingénieur-chimiste au Laboratoire cantonal. Le cinquième volet d'une série qui se dévoile sur la toile (www.vd.ch, Intranet).



Démission du secrétaire général du DEC

Vincent Hort, secrétaire général du Département de l'économie (DEC), a annoncé son intention de poursuivre son parcours professionnel dans un établissement bancaire actif en Suisse et à l'étranger. Entré au DEC le 15 septembre 1998, il quittera ses fonctions le 31 octobre prochain après huit années durant lesquelles il a dirigé l'état-major du Département et contribué à de nombreux projets de modernisation de l'administration cantonale.

Durant son activité, Vincent Hort a fourni un support apprécié à la direction du Département de l'économie et participé à de nombreux projets transversaux. Il a fréquemment représenté le département auprès de ses partenaires économiques et auprès des commissions du Grand Conseil.

Futur district de la Riviera et du Pays-d'Enhaut: nouveau préfet dès le 1^{er} août

Roland Berdoz, désigné ce printemps par le Conseil d'Etat à la charge de préfet adjoint des districts de Vevey et du Pays-d'Enhaut, prendra ses fonctions le 1^{er} août 2006. Durant la période de mise en œuvre du nouveau découpage territorial et jusqu'à la fin de l'année 2007, il sera aidé dans sa tâche par Sylviane Klein, préfète du district d'Oron et présidente du corps préfectoral. Depuis le départ en retraite de son collègue de Château d'Ex, Sylviane Klein intervient dans le futur district de Riviera-Pays-d'Enhaut. Elle poursuivra ce travail de soutien à raison de deux jours de présence par semaine.

Roland Berdoz succèdera à Michel Rau, préfet en charge du district de Vevey jusqu'au 31 juillet et à Pierre Henchoz,

préfet du district du Pays-d'Enhaut, qui a pris sa retraite à la fin du mois d'avril 2006. Durant le mois de juin, M. Berdoz a déjà eu l'occasion d'assermenter les municipalités des deux districts, prenant ainsi un premier contact.

Postes fusionnés

A la suite de l'annonce des départs, pour cause de retraite, des préfets des districts de Vevey et du Pays-d'Enhaut, le Conseil d'Etat a décidé en novembre 2005 de mettre au concours un poste unique de préfet pour ces deux districts. Cette décision répondait à la volonté exprimée par la population du Pays-d'Enhaut d'être intégrée au district de Vevey dans la perspective du futur découpage territorial.

Décès du préfet de Rolle

Conrad Favre, préfet de Rolle, est décédé le samedi 15 juillet au CHUV, des suites d'une chute survenue chez lui à Luins.

Né 1946, arboriculteur et viticulteur, Conrad Favre exerçait les fonctions de préfet du district de Rolle depuis mars 2001. Auparavant, il avait été syndic de sa commune de Luins et député UDC au Grand Conseil. Conrad Favre était très engagé dans le développement de sa région. Il était membre de la Plateforme économique de La Côte et présidait l'Association de développement Aubonne-Rolle. Président du Plan directeur intercommunal de l'Ouest de Rolle, il a également participé aux travaux préparatoires du nouveau découpage territorial.

Changement de direction au Musée des Beaux-Arts

Après plus de cinq années de collaboration, Yves Aupetitallot, directeur chargé de mission pour le nouveau Musée Cantonal des Beaux-Arts, a souhaité mettre un terme à son mandat. En conséquence, l'Etat de Vaud et lui ont convenu de la fin de leur collaboration dès le 31 juillet 2006.

Une procédure de recrutement d'un nouveau directeur à plein temps sera initiée à la rentrée. Dans l'intervalle, et jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau titulaire, le Service des affaires culturelles organisera un intérim pour la gestion des affaires courantes avec les collaborateurs du Musée.

Office cantonal des bourses: nouveau chef

En complément à la nouvelle stratégie opérationnelle mise en place à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE), le Conseil d'Etat a décidé de modifier le règlement d'application de la loi dans le but de simplifier les procédures afin d'améliorer l'efficacité du traitement des demandes. Le Conseil d'Etat a par ailleurs désigné un nouveau responsable de l'office en la personne d'Yves Lambercy, actuellement attaché à la Direction générale de l'enseignement obligatoire. Yves Lambercy prendra ses fonctions au 1^{er} novembre.

Nouveau chef de la police du commerce

Suite à la désignation de M^c Alain Jeanmonod à la fonction de directeur de la Commission des loteries et paris, le Département de l'économie (DEC) a engagé M^c Marc Tille – conseiller juridique au Service juridique et législatif (S JL) rattaché au Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) depuis 2001 – en qualité de chef de la Police cantonale du commerce (PCC), rattachée au Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

Marc Tille prendra ses fonctions le 1^{er} septembre et apportera également ses compétences juridiques aux autres entités du SELT.

Né en 1974, le nouveau chef de la PCC – après l'obtention d'une licence en droit

des Universités de Lausanne et de Berne – est titulaire d'un brevet d'avocat du canton de Berne. Avant ses fonctions au sein de l'Etat de Vaud, il a occupé des postes d'avocat stagiaire au Tribunal administratif du canton de Berne et au Tribunal d'arrondissement judiciaire de Moutier.

Outre les tâches inhérentes à sa fonction de responsable de la PCC (application des lois sur les auberges et débits de boissons, sur la prostitution et sur les loteries, sur les activités économiques) Me Tille assumera également la gestion du personnel de la Police du commerce et la représentera auprès des autorités communales, cantonales et fédérales.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Semaine de la Mobilité du 12 au 22 septembre

Voyagez avec votre carte grise!

Le Département des infrastructures a décidé cette année de lancer une action originale pour la semaine internationale de la mobilité qui va au-delà de la seule journée «En ville sans ma voiture».

Suite au problème des pics de pollution hivernale et estivale, ainsi qu'aux résultats du recensement de l'année 2000 (62% des pendulaires vaudois se rendent au travail en voiture, contre 54% en moyenne suisse), le Département des infrastructures désire inciter les citoyens – et particulièrement les automobilistes pendulaires – à réfléchir à leur mobilité.

Du 19 au 22 septembre 2006, la carte grise de voiture ou moto sera acceptée comme titre de transport sur toutes les lignes régionales et urbaines de transports publics du Canton de Vaud.

Seront exclues les lignes purement touristiques et les trains CFF Grandes Lignes (InterCity, InterRégion, RégioExpress, Eurocity, ICN).

Le principe est simple: troquer sa voiture contre un transport en commun. Cette opération appelée simplement «carte grise» sera suivie par une équipe de chercheurs de l'EPFL et pourrait déboucher sur une utilisation de ce principe lors de pics de pollution. L'objectif est également d'inciter les automobilistes à essayer les transports publics et à adopter ce nouveau mode de déplacement. Les titulaires d'abonnements se verront offrir des compensations (voir encadré).

La semaine se déclinera, en outre, en manifestations thématiques. Mardi, mobilité d'entreprise avec la remise du prix de la mobilité d'entreprise. Mercredi, santé, avec un parcours dans la vieille ville de Lausanne, organisé par les ligues de la santé. Jeudi, mobilité combinée. Vendredi, journée mondiale «A pied à l'école» avec l'ouverture de lignes de Pedibus par l'association Pedibus qui fête ses quinze ans, en collaboration avec l'ATE.

Des réductions pour les porteurs d'abonnement

Du 16 au 22 septembre 2006, les détenteurs d'un abonnement de transport public pourront obtenir des réductions sur présentation de leur abonnement aux guichets suivants:

- cinéma: Cinétoile de Lausanne et Europlex de Nyon, Morges et Lausanne
- concerts: Usine à Gaz à Nyon
- musée: Vivarium de Lausanne et Maison d'Ailleurs d'Yverdon
- bowling et karting : Funplanet, à Villeneuve
- zoo: Zoo de la Garenne, à Le Vaud
- bar: le Java, à Lausanne
- jeu: Laser-game, à Villeneuve
- aventure : Parc-Aventure, à Aigle ou au Signal de Bougy

Pour plus d'informations sur ces offres: www.vd.ch/semainedelamobilité

Test d'un logiciel libre au secrétariat général du DINF

Le Secrétariat général du Département des infrastructures (DINF) profite d'une mise à jour nécessaire d'Office 97 pour explorer les possibilités bureautiques offertes par le monde des logiciels libres. Il testera ainsi la suite de logiciels OpenOffice en remplacement de Word, Excel et autre PowerPoint. Ce changement, mené par Ho

Thi Ngoc Tu, collaboratrice à la direction des systèmes d'information (DSI), est prévu pour le courant du mois d'octobre.

«Nous allons partager notre expérience pionnière avec d'autres et publier nos résultats. C'est notre contribution à la communauté des logiciels libres». L'ensemble de l'équipe du projet, composée de collaborateurs du Secrétariat général et de plusieurs informaticiens de la DSI (direction des systèmes d'information), est très

motivée par cet «acte de partage» et par la découverte de ce nouvel outil.

«La version d'Office 97 utilisée actuellement au Secrétariat général du DINF ne convient plus. Et comme certains logiciels libres sont aujourd'hui assez mûrs et stables pour être utilisés dans une administration, autant étudier sérieusement l'alternative OpenOffice pour savoir si cette solution bureautique peut tenir la route avec les contraintes inhérentes à la complexité de



Ho Thi Ngoc Tu, responsable du projet pilote de migration sur OpenOffice, accompagnée de Vincent Mehrdad, un des membres de l'équipe du projet.

fonctionnement d'un secrétariat général», explique la cheffe de projet. Un programme d'encadrement a été mis en place pour accompagner le changement: tests individuels, démonstration, mise à jour de la formation bureautique en groupes restreints, séances d'informations... «C'est également une bonne occasion de mettre à niveau les connaissances bureautiques de chacun», ajoute Ho Thi Ngoc Tu.

Adrienne Prudente

Un logiciel libre, c'est quoi?

Un logiciel libre est un programme informatique garantissant un certain nombre de libertés à ses utilisateurs: liberté d'utiliser le logiciel gratuitement, d'étudier son programme (code source), de l'adapter à ses besoins, d'en redistribuer des copies et de l'améliorer constamment. Tout le contraire des logiciels propriétaires, tel que Windows de Microsoft, où l'inventeur souhaite garder la main mise sur son logiciel... pour des raisons de gros sous!

N'hésitez pas à entrer dans l'univers d'OpenOffice et téléchargez gratuitement le programme à votre domicile: <http://fr.openoffice.org/about-downloads.html>



Aménagement des lieux de travail

Pour pouvoir travailler avec entrain, nombre de collaborateurs aménagent et décoorent leur bureau afin de s'y sentir à l'aise. D'autres préfèrent lui conserver son caractère purement fonctionnel, le quittant comme ils l'avaient trouvé. Certains encore en améliorent l'ergonomie, tandis que d'autres vivent les avantages comme les désagréments du partage de leur espace de travail avec plusieurs collègues. Scènes de bureaux.

Une table, un fauteuil, des meubles de rangement, une lampe et un ordinateur flanqué d'un téléphone. Voici le kit de base du collaborateur de l'administration vaudoise officiant dans un bureau. «Un milieu standardisé où la plupart d'entre nous passe le tiers de sa vie», remarque Dominique de Bardonnèche, webpublisher au Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud (BIC), «alors comment ne pas être tenté de l'aménager?» Aussitôt dit aussitôt fait, puisqu'il ne lui a pas fallu deux heures pour installer son havre de travail à son goût: quelques objets, des tableaux (page 5) qui habillent

les murs, une table et trois chaises qui forment un espace accueil dans un coin; et quelques plantes «indisciplinées» qui drapent de verdure sa zone de travail. «Ce décor est celui de mon bureau, il ne reflète pas mon chez moi. Il est amical, je l'aime bien et espère qu'il est apprécié de mes visiteurs», précise Dominique de Bardonnèche qui ne supporterait pas l'idée d'infliger aux autres sa famille, ses habitudes domestiques ou ses hobbies.

En parcourant l'immense enfilade de bureaux, indivi-

duels ou partagés par deux personnes, des différents services du Département de l'économie logés dans le bâtiment de la rue Caroline, le visiteur parcourt aussi une multitude d'espaces qui se distinguent les uns des autres – bien que très semblables dans leur forme et leur aménagement de base.

Le bureau, image de son occupant?

«Finalement son bureau très dépouillé est à l'image de son caractère, direct, sans chichi»,



Telle les alvéoles d'une ruche, les bureaux de la rue Caroline 11, qui abritent notamment des services du Département de l'économie, se ressemblent par la forme mais se distinguent par l'aménagement.



Bibliothèque, tapis, bibelots, orchidées et photos encadrées: aménagement intimiste pour Katia Klein-Samim, responsable des ressources humaines du DEC.



Vitalité et exubérance des plantes pour Dominique de Bardonnèche, webpublisher au BIC.



Portraits fantasmagoriques d'un couple de conte d'enfants qui scrute le visiteur.



re marque Alain Fiorina en examinant le bureau de l'une de ses collègues du bâtiment de la rue Caroline. Des bureaux pratiquement vierges de toute décoration sont plutôt marginaux. Reflètent-ils la crainte de se dévoiler aux autres, une volonté d'être prêt à changer de lieu rapidement, la paresse ou tout simplement l'impression

qu'un équipement standard est plus que suffisant pour les tâches à accomplir?

Dans la pratique, la majorité des collaborateurs investit son espace de travail, le décore, le transforme, lui apporte une touche personnelle, afin de s'y sentir bien. A l'instar de ce comptable du DEC, qui s'est aménagé une parenthèse asiatique (photo en p. 1), reflet de ses nombreux voyages. Une sorte de temple qui le repose lorsque ses yeux quittent l'écran et se posent sur lui.

Débrouille et recyclage

Tel est le cas aussi de Katia Klein Samim, responsable des ressources humaines du DEC, qui s'est employée à faire de son bureau un lieu intimiste et chaleureux, propre à accueillir sereinement les personnes qui souhaitent la rencontrer. «J'ai beaucoup voyagé et appris à m'adapter à différents lieux et à prendre le décor comme il est. Quand j'ai emménagé dans ce bureau, j'ai eu envie de m'y poser. J'ai récupéré une bibliothèque en bois massif oubliée dans un économat du DEC (photo p.4). «Elle était

grise de poussière et devait être sciée. Mais quand je l'ai vue, je l'ai aussitôt adoptée, nettoyée et intégrée dans mon nouvel environnement». Pro de la récupération, Katia Klein Samim, a pris à droite et à gauche – entre la CADEV, l'économat et chez elle – les meubles, tapis, photos et objets qui donnent aujourd'hui à son bureau un air de petit salon. «Je m'y sens mieux que dans mes bureaux précédents pour assurer mon rôle de RH».

Débrouillardise encore du côté de l'unité Logistique des mesures de marché du travail (LMMT) dont nombre de bureaux sont agrémentés d'un papyrus en pot. «Ils sont tous issus de la même plante qui décore mon bureau», explique Alain Fiorina, «de ce fait, elle est au moins grand-père.» Vrai que l'administration est plus connue pour être une dévoreuse de papier qu'une élève de papyrus. Et si ce n'est de papyrus d'un véritable eden de ficus, d'orchidées, de mandariniers et autre oxylis qui prospèrent dans presque tous les bureaux.

Annika Gil

Décorer son bureau avec un tableau prêté par le Musée cantonal des Beaux-Arts

Quelques 500 à 600 tableaux de maîtres vaudois sont actuellement accrochés aux murs de bureaux et autres salles de réception ou de conférence de l'administration vaudoise. Ils appartiennent tous à la collection du Musée cantonal des Beaux-Arts. Une pratique qui relève «d'une survivance du garde-meuble royal français» explique Catherine Lepdor, conservatrice du Musée cantonal des Beaux-Arts et responsable du choix et du prêt des toiles destinées à orner les murs des divers services de l'administration. Si Catherine Lepdor se dit heureuse de pouvoir ainsi ouvrir un pan de la collection au public, elle se montre plus nuancée sur la manière de faire actuelle. Au contraire de nombre de cantons, dont notamment Bâle ou Genève, l'administration vaudoise ne dispose pas d'un fonds de décoration clairement distinct des collections et doté de réels moyens d'action. «Lorsque je suis arrivée au Musée des Beaux-Arts, j'ai décidé de contrôler les toiles ainsi dispersés à travers le canton. Ce n'était pas facile car plusieurs œuvres sont en prêt depuis des dizaines d'années, voire depuis plus de 50 ans, et dans des conditions tout sauf évidentes à retracer».

Faute de moyens, le prêt est limité

A la longue, certains heureux dépositaires d'un tableau finissent par le considérer, au mieux, comme faisant définitivement



Olivier Rapin, secrétaire du Bureau du Grand Conseil, devant une toile du peintre vaudois Fernand Gaulis récemment prêtée par le Musée cantonal des Beaux-Arts. Elle orne la salle qui accueille, notamment, les séances des commissions du Grand Conseil.

partie leur service, au pire comme un bien personnel à emporter en quittant l'administration! «Nous n'avons pas les moyens ni financiers ni personnel pour effectuer la visite annuelle due à chaque œuvre afin de vérifier, notamment, son bon état de conservation», regrette Catherine Lepdor. Raison pour laquelle, elle a décidé de limiter dans les faits le prêt des toiles du musée. Elle a déjà ramené le nombre de tableaux en dépôt de 1000 à un peu plus de 500.

Peinture contemporaine favorisée

«Souvent, les personnes ne savent pas trop quel tableau choisir. Je leur consacre donc

passablement de temps pour parcourir avec eux la collection et leur proposer les tableaux qui pourraient les satisfaire. Je dois souvent réfréner leurs ardeurs et leur expliquer que les toiles prestigieuses ne quittent pas le Musée», explique encore Catherine Lepdor qui en lieu et place du Vallotton tant convoité les invite plutôt à porter leur choix sur des œuvres de peintres vaudois contemporains. Une décision largement motivée par le désir de mieux faire connaître la richesse de l'art d'aujourd'hui. A noter, que le Musée des Beaux-Arts facture aux services la pose des tableaux. – AG



Bureaux partagés

Si certains ont la chance de disposer de leur propre bureau, l'espace de travail partagé demeure en revanche la règle. «L'Etat dépense chaque année 38 millions de francs pour louer des locaux», calcule Philippe Pont, au Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL). «L'une de mes missions consiste à densifier les surfaces louées et donc à supprimer, dans la mesure du possible, les bureaux individuels». Chargé de «loger l'administration», ce chef de service a installé, en juillet, le tout nouveau centre administratif de l'Etat Civil dans d'anciens locaux de Swisscom, à Sébeillon. Cet «open space» de 500 m² est aujourd'hui le lieu de travail de 26 personnes. Il a été divisé en trois: le bureau de la direction, celui des six téléphonistes et un espace commun, où ont fleuri quatre «marguerites» – soit un groupe de postes de travail disposés en rond.

Une proximité propice au travail

Responsable de ce centre, Emmanuelle Divorne apprécie ce nouveau lieu, où des armoires séparent les postes de travail et créent un peu d'intimité. «Par rapport au centre de ressaisie, où plusieurs collègues et moi-même avons travaillé en 2004-2005, cela change complètement. Nous étions 30 dans un immense espace, sans aucune séparation.» Une configuration qui ne rebutait



Le nouveau centre administratif de l'Etat-civil a adopté la solution du bureau paysager où 26 personnes travaillent ensemble.

pas Roselia Schütz, collègue d'Emmanuelle Divorne: «Je ne voudrais pas travailler seule dans un bureau!» Cet isolement, la responsable du centre en rêvait pourtant. «A l'époque, j'étais sans arrêt sollicitée. Quand on travaille dans un tel espace, on est vu de chacun. Et c'est un peu comme si l'on était disponible en permanence». En guise de parade, elle avait alors instauré des créneaux horaires pour répondre à ses collègues... «Mais pour le travail que nous avons à faire, ce grand espace était idéal, parce que nous devons communiquer entre nous en permanence».

«Ces configurations sont favorables à ce type de travail où les échanges directs sont importants. Ils permettent d'entendre les conversations des collègues, donc d'être au courant du contexte professionnel général. Et aussi d'éviter des déplacements entre les bureaux, juste pour voir si une personne est là ou pas », ajoute Philippe Pont.

S'isoler aux toilettes

Mais le fait de travailler dans un bureau

collectif plus ou moins grand, où l'on est sans cesse sous le regard de ses collègues – voire du public, si le bureau possède un guichet – ne devient-il pas pesant? Et comment y crée-t-on sa «bulle» personnelle? «Si l'on veut s'isoler, il n'y a guère d'autre solution que d'aller aux toilettes, car ici, même la cafétéria est vitrée», remarque Patricia Belluoccio. Elle partage, dans le bâtiment moderne de l'Office des poursuites de Lausanne, un bureau avec trois collègues, où «chacun a personnalisé son espace, affiché des posters, rendu le lieu aussi agréable que possible...» Depuis les années 60-70, où la notion d'open space s'est imposée, le mobilier de bureau a passablement évolué. La disposition de certains éléments permet à ceux qui travaillent dans un tel environnement de se créer une certaine intimité, «grâce par exemple à des séparateurs hauts de 1m20 à 1m70», décrit le chef du SIPAL. «Ils ont une capacité d'absorption phonique, ils permettent d'y appuyer des dossiers, d'y épingler des photos...» – LJ

L'art de s'adapter

«Et tes dossiers empilés sur le sol qui avaient la fâcheuse tendance à s'étendre au-delà de ta partie du bureau!» Monique Besson, collaboratrice à l'unité Logistique des mesures de marché du travail du Service de l'emploi, se souvient en riant avec son collègue Alain Fiorina, de l'époque où ils partageaient un même

local. Pas toujours une sinécure, car en plus d'être envahissant, Alain Fiorina «parle fort et lorsque j'étais au téléphone, mon interlocuteur avait l'impression que nous étions dix dans le bureau». Aujourd'hui, Alain Fiorina dispose d'un bureau individuel «mais je garde toujours ma porte ouverte, histoire de pouvoir parler avec ma collègue en face du couloir. Enfermé, je deviendrais claustrophobe», avoue-t-il.

Monique Besson, le calme retrouvé,

partage actuellement son espace de travail avec Florence Iff. Au premier coup d'œil, le visiteur se rend compte de leur manière radicalement différente d'investir leur espace (photos). D'un côté fleurissent des plantes, des tableaux égagent les murs; de l'autre, celui de Florence Iff, le dépouillement prévaut. «En fait», explique-t-elle, «j'ai rarement l'impression que je vais rester longtemps au même endroit». L'esprit nomade, prêt à repartir. – AG



La santé: un critère d'aménagement qui en résume d'autres

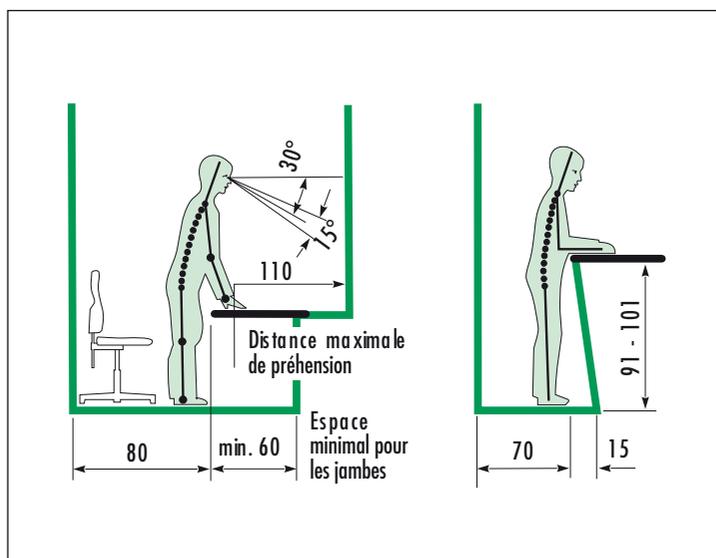
Un vase à fleurs sur l'étagère, un coussin sur la chaise, un retour de bureau supplémentaire avec des classeurs à portée de main... L'esthétique, le confort et l'ergonomie motivent en général la façon dont chacun s'approprie son espace de travail. Le critère santé saute moins vite aux yeux. Il permet pourtant de résumer assez bien l'essentiel des désirs d'aménagements que l'on peut avoir sur son lieu de travail. Et il compte aussi pour l'employeur qui entend minimiser l'absentéisme.

Ordonnance fédérale

A l'Etat, il n'y a pas de directive ou de mesure spécifique concernant l'aménagement des bureaux de l'administration qui soit liée à la santé de leurs utilisateurs. Mais une ordonnance fédérale relative à la Loi sur le travail traite de ces questions. Notamment de l'éclairage, du climat des locaux, de l'hygiène, du bruit, de l'ensoleillement, de la pollution, des toilettes, des vêtements...

Pour ce qui est de l'ergonomie, deux articles de l'ordonnance y sont consacrés. Mais ils restent très généraux. «Les postes de travail, les appareils et les moyens auxiliaires doivent être conçus et aménagés conformément aux principes de l'ergonomie. L'employeur et les travailleurs veilleront à ce qu'ils soient utilisés de manière appropriée», dit le premier article. Quant au second, s'il fixe un ou deux principes comme l'exigence d'une ouverture visuelle sur l'extérieur, il ne se perd guère en précisions.

«Les détails sont à chercher dans les commentaires qui couvrent plusieurs pages», précise Vera Bustamante, coordinatrice des mesures de santé et de sécurité au travail à l'Etat de Vaud. C'est sur cette base entre autres que la spécialiste en ergonomie – rattachée au médecin cantonal – répond aux demandes des chefs de service qui lui sont adressées via les responsables en ressources humaines des départements. Ces demandes concernent le plus fréquemment des cas de troubles musculo-squelettiques chez des collaborateurs, en particulier de maux de dos. «Nos conseils sont en principe ciblés sur l'aménagement physique de la place de travail, mais l'organisation du travail peut en être influencée. Un changement de la place des dossiers peut par exemple modifier l'ordre des tâches à accomplir à un poste de travail», explique Vera Bustamante.



Les commentaires des deux articles concernant l'ergonomie dans l'ordonnance fédérale relative à la Loi sur le travail présentent quelques illustrations telles celle-ci.

Deux aspects liés

Les problèmes rencontrés relèvent parfois de la psychologie. Sur ce plan, le bien être des employés dépend de très nombreux facteurs. L'environnement de travail en est un. Parfois, une question concernant l'ergonomie cache une difficulté relationnelle. «L'un des aspects reflète l'autre. La position des personnes dans un bureau partagé en dit parfois long sur les relations qu'elles entretiennent», sourit Vera Bustamante.

Il n'y a pas de standard universel définissant l'environnement le plus propice au travail et à l'équilibre personnel, selon la spécialiste. Un large espace partagé et ouvert, parsemé d'éléments mobiliers stimulant la créativité, pourra par exemple parfaitement convenir à certains architectes qui se lancent dans un nouveau projet et doivent pouvoir échanger beaucoup et rapidement entre eux.

Mais pour de nombreuses tâches administratives, il n'y a pas de justification rationnelle à faire tomber les murs des bureaux. Cela peut même être contreproductif. Pour certaines activités, travailler nombreux dans le même espace peut générer un stress supplémentaire et être source de conflits, de bruit et de manifestations pathogènes.

Liberté

Quant à la possibilité de chacun d'aménager son bureau par des touches personnelles, «elle rejoint la liberté en général d'organiser son travail comme on l'entend», estime la coordinatrice. Cette liberté diminue le stress selon le modèle de Karasek, largement admis par

les spécialistes, qui situe le maximum de stress là où l'autonomie est minimale et la charge de travail maximale.

La plupart des études préconisent la liberté et l'autonomie des employés. Pour autant qu'il n'y ait pas d'incompatibilité avec l'image que veut donner l'administration (au guichet, par exemple) et à la condition que cette liberté ne constitue pas un privilège de certains par rapport à d'autres qui n'y auraient pas accès. Et Vera Bustamante de conclure: «Finalement, c'est l'utilisateur qui mesure le mieux le confort de son environnement de travail et les éléments qui perturbent ou favorisent son activité. Il y a bien quelques chiffres qui permettent de fixer la hauteur d'une chaise ou d'un écran en général, mais les situations réelles sont bien plus complexes que ce que présente la théorie». – JC

Respect de l'image et des missions de l'Etat

Il n'existe pas de directive spécifique liée à l'aménagement individuel des locaux par les employés de l'administration cantonale. Mais il est possible que des règles particulières existent au niveau d'un service ou d'un autre. Outre le respect de ces éventuelles règles, l'employé ne peut pas aménager son espace de travail dans un sens qui

va manifester à l'encontre des missions ou de l'image qu'entend donner l'administration.

Des images présentant un contenu choquant ou une décoration en important conflit avec la neutralité professionnelle de l'Etat ne seraient, par exemple, pas tolérées, en particulier dans les bureaux de l'administration accessibles au public.

Le règlement d'application de la Loi sur le personnel exige (art. 124) que les collaborateurs agissent conformément aux intérêts de l'Etat et s'abstiennent de tout acte qui pourrait causer à l'Etat une perte ou un dommage. Les collaborateurs doivent aussi (art. 125) utiliser le matériel qui leur est confié à des fins professionnelles conformément aux directives émises. – JC

Journées européennes du patrimoine consacré

A vos agendas!

Cette année, de nombreux rendez-vous sont proposés au public. La plupart permettront de découvrir divers jardins, modestes ou prestigieux, et de rencontrer ceux qui les ont créés, les restaurent ou les entretiennent. Botaniques, archéologiques ou paysans, romantiques, pittoresques ou anglais, les jardins revêtent de multiples aspects et poursuivent tout autant d'objectifs. L'édition 2006 vous invite donc à l'observation, à la promenade et à la méditation sur l'un des nombreux sites proposés :

- Le jardin archéologique à Avenches
- Le jardin paysan à Denezy
- Le jardin de cure à Concise
- Le cloître de la Lance à Concise
- Le jardin pittoresque de la Rochette à Moudon
- Le sentier nature - sentier des Toblerone, entre Bassins et Nyon
- Côté cour, côté jardin - le château d'Eclépens
- L'esprit des lieux - fondation des Bois-Chamblard à Buchillon
- Le jardin des morts - cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne
- L'art de se promener - le parc et la villa Mon-Repos à Lausanne
- Le jardin et musée botanique à Lausanne
- Le paysages en terrasse - croisières commentées de Lavaux à bord du vapeur Montreux.

Une grande partie des musées du canton de Vaud sont gratuits durant ce week-end et certains d'entre eux proposent des animations dans le cadre du thème 2006.

Toutes les visites des Journées européennes du patrimoine sont gratuites et les sites accessibles de 10h à 17h, sauf exception. On accède à la plupart d'entre elles sans réservation préalable. Le nombre de visiteurs peut toutefois être limité sur certains sites, en particulier lors de visites guidées.

Pour tout complément d'informations sur la programmation de ces journées: www.patrimoineromand.ch pour le programme romand ou www.venezvisiter.ch pour le programme suisse. Pour commander la brochure du programme complet, pour la Suisse romande: Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 36/37.

Les charmes des jardins vaudois se dévoilent à l'occasion des Journées du patrimoine des 9 et 10 septembre prochains. Balades.

Les 9 et 10 septembre, les 13^{èmes} Journées européennes du patrimoine se dérouleront sous le thème des **jardins, cultures et poésie**.

Composition architecturale et végétale, un jardin est un lieu dessiné par l'homme, au nom du plaisir, de l'art et de la culture, et qui se distingue clairement de la nature sauvage. Patrimoine à part entière, un jardin est intimement lié à son environnement, urbain ou rural, naturel ou construit. Vulnérable, soumis aux modes, il évolue au gré des saisons et des désirs de ses habitants; c'est un bien culturel vivant, fragile et éphémère. Son entretien requiert une collaboration étroite entre de nombreux spécialistes.

Du jardin du cloître

à celui de la maison de maître, en passant par le jardin potager, le jardin à la française, le jardin anglais, le parc public, le jardin botanique ou encore le cimetière qui invite à la méditation, le patrimoine horticole de notre pays est étonnamment riche, diversifié et beau. Propices à l'observation de la nature, ces espaces servent aussi de lieux de rencontre et de délassément et nous parlent du temps jadis.

20 000 visiteurs en 2005!

En 2005, les Journées européennes du patrimoine, placées sous le thème *le patrimoine au présent, entre conservation et création*, ont attiré plus de 20 000 visiteurs dans le canton de Vaud, malgré une météo maussade.



Jardin des morts au cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne

Ce succès confirme l'intérêt du public à découvrir des sites ou objets dont la valeur

Jardin de Denezy, toujours beau au fil des sa



Le jardin

ées aux jardins



est souvent méconnue ou insoupçonnée, mais aussi à avoir des échanges avec des spécialistes et professionnels du patrimoine et de la culture. Ce week-end est désormais inscrit dans l'agenda d'un nombre croissant de Romands.

Dans notre canton, le programme 2006 a été mis au point sous la direction du Département des infrastructures, représenté par la section des monuments et sites du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique. De nombreux partenaires, tels que propriétaires, entreprises, communes, institutions publiques, musées et associations à vocation culturelle ou de sauvegarde participent activement à l'organisation et au succès de ces journées et complètent l'engagement de l'Etat.

usanne.

sons



Le jardin de la famille Gilliéron à Denezy a été créé en 1993, à l'emplacement du jardin existant, avec le souci d'obtenir un accord parfait entre les couleurs et d'avoir un jardin toujours beau quelle que soit la saison. Son plan en croix s'articule autour d'un kiosque octogonal en bois. Les cinq éléments du jardin, quatre carrés et un rectangle, sont délimités par des bordures de buis, séparant ainsi les plantes vivaces inhabituelles des plantes annuelles, les plantes médicinales et aromatiques des légumes, auxquelles s'ajoutent plus de 80 rosiers.

Visites libres, en présence des propriétaires et d'une historienne des monuments, de 10h à 17h, les 9 et 10 septembre.

de la famille Gilléron à Denezy, toujours beau quelle que soit la saison...

Fondation des Bois-Chamblard à Buchillon: «l'esprit des lieux»



La magie de la chênaie de la Fondation des Bois-Chamblard à Buchillon.

La villa, siège actuel de la Fondation, fut construite en 1938, puis agrandie en 1957 pour Erico Charles Nicola, physicien hollandais, passionné par la nature et la protection du patrimoine naturel. Sensible au charme qui émane de la chênaie et du bocage environnant, profondément attaché à cette campagne lémanique, Erico Nicola était convaincu qu'un «esprit des lieux» animait un tel cadre.

Dans son testament, Erico Charles Nicola légua ses biens à l'Ecole polytechnique de

Lausanne (EPFL), chargeant la Haute Ecole de mettre en œuvre une fondation portant le nom du site même où il vécut jusqu'à son décès, en décembre 2001, âgé de 94 ans. La Fondation des Bois-Chamblard a pour but d'encourager des recherches fondamentales et appliquées dans le domaine d'activité des ingénieurs touchant la préservation de la biosphère et de ses ressources.

Visites accompagnées et commentées par des membres de la Fondation, de 10h à 17h, les 9 et 10 septembre.

Festivités autour de l'église de Grandson restaurée

Après sept ans de travaux de restauration, l'église médiévale de Grandson sera inaugurée officiellement le 7 septembre. Deux jours plus tard, lors des Journées du patrimoine, plusieurs mandataires du chantier seront présents pour accueillir les visiteurs et répondre à leurs questions (9 et 10 septembre, de 10h à 17h).

Monument d'importance nationale, l'église St-Jean-Baptiste de Grandson, dont la construction remonte aux XI^e et XII^e siècles, est un joyau de l'art roman. Confédération, Canton, Commune et Paroisse ont investi au total 10,1 millions de francs pour restaurer complètement l'édifice.

Spectacle de Michel Bühler

Pour couronner ces travaux, un spectacle théâtral et choral écrit par Michel Bühler et intitulé *Le Temps du Plus* sera mis en scène

par Claude Mordasini. Treize acteurs et une cinquantaine de chanteurs l'interpréteront dans le temple même, du 8 au 17 septembre. L'action se situe au XVI^e siècle et relate l'introduction de la Réforme à Grandson. Chaque représentation sera suivie d'un repas servi dans le préau de l'ancien cloître attenant à l'église (programme: www.grandson.ch/tempsduplus).

Un livre réunissant les contributions des principaux intervenants de la restauration paraît au début du mois de septembre sous le titre *L'église médiévale de Grandson – 900 ans de patrimoine religieux et artistique*.

Richement illustré, cet ouvrage en quadrichromie peut être commandé, au prix de frs 75.- + frais de port, aux Editions le Tireur d'épine, rue Haute 23, 1422 Grandson, tél. 024 445 20 22 ou letireurdepine@protestant.ch.



Concours Elles ont trouvé la bonne voie!

De gares en gares, les gagnantes du concours ont débusqué une à une les mystérieuses inconnues.

Comme sur des rails? Que nenni! Le concours de *La Gazette* de cet été s'est révélé encore plus corsé que celui des années passées – paroles de participants. Mais pas insoluble puisque quatre personnes ont réussi à débusquer les 16 gares anonymes présentées dans le numéro 177 du 4 juillet dernier. Et parmi elles, un duo qui s'est déjà fait remarquer lors de nos précédents concours en remportant la deuxième place en 2003 et la première en 2005: il s'agit de Veronica Arrau et de Marie-Christine Emery, toutes deux assistantes de recherche au Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). «C'était difficile», avoue Marie-Christine Emery qui a pourtant travaillé pendant 15 ans dans des compagnies de chemins de fer privées, mais essentiellement en Suisse allemande. «Les trains, une histoire de famille», ajoute-t-elle, «puisque mon grand-père était aux chemins de fer et que c'est ma tante qui nous a aidées à mettre un nom sur les vieilles gares du concours». Fidèles à leur méthode de recherche, *La Gazette* dans leur poche, elles ont sillonné le canton de Vaud à bord de trains – un 1^{er} août célébré à Vallorbe, une randonnée à Bercher, une escapade à Avenches – afin de patiemment réunir, au fil de l'été, les bonnes réponses.

Bonnes joueuses, les deux gagnantes affirment ne pas vouloir participer au concours l'année prochaine, histoire de laisser leur chance à d'autres!

Bulletin rempli en deux minutes

Gilbert Hämmerli, enseignant et doyen au Collège intercommunal de Borex, et Gérald Hadorn, directeur de l'Ecole professionnelle du Chablais, ont également réussi le sans faute; mais leurs réponses étant moins documentées, ils se partagent la deuxième et troisième place du classement.

Si tous les deux sont des passionnés de train, Gérald Hadorn peut être considéré comme le spécialiste en la matière. La preuve? Il ne lui a fallu que deux ou trois minutes pour remplir son bulletin. «Depuis que je suis en âge de comprendre le monde qui m'entoure, je me suis enthousiasmé pour les trains, les gares et plus globalement pour le fonctionnement



Veronica Arrau et Marie-Christine Emery (1ères) et Gérald Hadorn (3e) ont été félicités pour leur parcours sans faute par François Marthaler, chef du Département des infrastructures. L'école d'agriculture et de viticulture de Marcelin leur a préparé en guise de prix de superbes paniers garnis de produits du terroir ainsi que de crus des vignes cantonales.

des compagnies ferroviaires», explique ce dernier, économiste de formation et coauteur d'une encyclopédie consacrée aux chemins de fer privés du canton de Vaud. Dès l'âge de 15 ans, il a commencé à photographier gares et trains. Une passion qui lui a permis de monter une collection riche de quelque 100 000 clichés et de 15 000 cartes postales sur le même thème. Et de se passer de permis de conduire afin de mieux pouvoir vadrouiller sur toutes les lignes de Suisse.

La suite du classement voit à la 4^e place ex-æquo Marie-Claude Volluz et Jacques Badan, puis 5^e ex-æquo Antoine Devallonné et Julien Niquille, 6^e ex-æquo Sylviane Rey, Eunika Rossi et l'équipe du Laboratoire UBPC de l'hôpital de Cery, 7^e Philippe Urech,...

Annika Gil

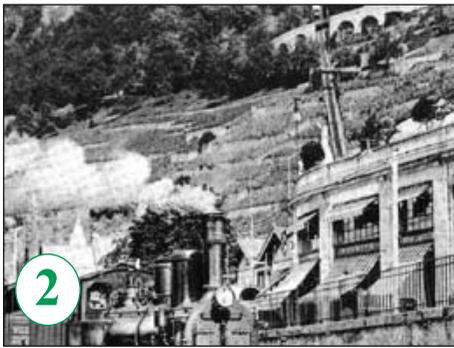
Pour plus d'information sur l'encyclopédie sur les chemins de fer privés du canton de Vaud en dix volumes (dont le 11^e est en préparation): gerald.hadorn@vd.ch

Piège et astuce pour débusquer Bex

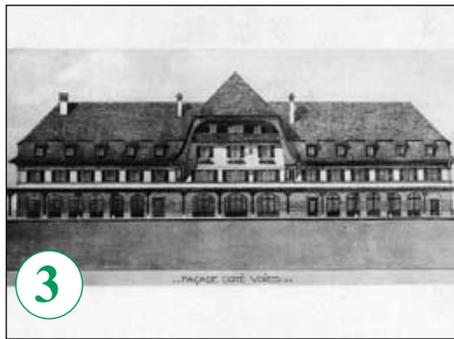
La Dent de Morcle! C'est grâce à ce pic qui pointe juste au-dessus du faîte du toit que Veronica Arrau et Marie-Christine Emery ont pu affirmer qu'il s'agissait de la gare de Bex et non de celle d'Aigle, le pic se trouvant alors nettement plus à droite. «Les gares d'Aigle, de Bex et de Villeneuve ont été construites exactement sur le même modèle», explique Gérald Hadorn, «puis des travaux les ont au fil du temps quelque peu différenciées». Pas suffisamment puisque vous avez été nombreux à les confondre...



Gare de Bex, à ne pas confondre avec celle d'Aigle.



2
Territet (détail).



3
Vallorbe.



4
Vevey.



5
Caux.



6
Bercher.



7
Leysin-Village.



8
Chexbres.



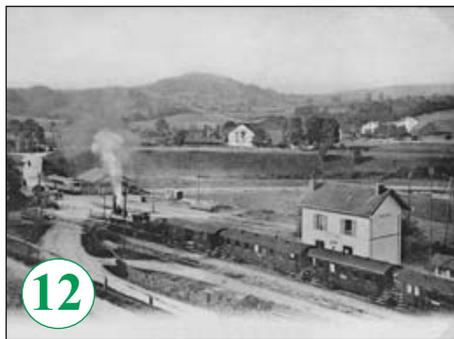
9
Bussigny.



10
Lausanne-Ouchy.



11
Cossonay.



12
Bressonnaz.



13
Lausanne.



14
Rochers-de-Naye.



15
Clarens.



16
Lutry.

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Grâce aux performances de l'exercice 2005 et à une gestion prudente, la Caisse de pension de l'Etat de Vaud sera en mesure de verser à ses pensionnés, dès janvier 2007, une allocation de renchérissement de 1,25% qui représente un montant global de 4,8 millions de francs par année.

Après quatre années passées sans accorder d'allocation de renchérissement, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud va indexer ses rentes de 1,25% dès le 1^{er} janvier 2007. Cette décision relève du Conseil d'administration, sur préavis de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'Etat. Si les pensions étaient adaptées automatiquement au coût de la vie jusqu'en 2002, l'indexation des rentes dépend selon la nouvelle loi de la situation financière de la Caisse. Les performances exceptionnelles de l'exercice 2005, une gestion prudente des acquis au premier semestre 2006 malgré la correction des marchés boursiers, de même que l'entrée en vigueur en début d'année des mesures

structurelles rendent possible cette revalorisation des pensions.

Reconstitution des réserves suite à la crise boursière de 2002

On se souvient que la crise économique et boursière de 2002 a ébranlé durement le secteur de la prévoyance professionnelle; et la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) n'a pas été épargnée. Le résultat négatif de cette année là et la baisse du degré de couverture ont mis en évidence la sensibilité de la Caisse à la volatilité toujours plus marquée des marchés financiers. Aussi les Autorités vaudoises ont-elles adopté à cette époque une première modification de la loi, dans le sens d'une meilleure adaptation de

la CPEV aux fluctuations conjoncturelles. Dans la foulée, le Conseil d'administration renonçait à indexer les rentes en 2003 ainsi que les années suivantes, afin de privilégier la reconstitution des réserves nécessaires au maintien de l'équilibre financier.

Printemps 2006 en demi-teinte mais exercices précédents favorables

Après deux exercices favorables, la Caisse se trouve dans une meilleure situation financière. Au terme d'une année 2005 qualifiée d'exceptionnelle, l'institution a annoncé une performance nette des capitaux de 11,5% et un degré de couverture de 74,8%, réserve de fluctuation de valeurs et autres provisions comprises. La hausse des taux

Votre prévoyance, vos questions

Racheter tôt pour racheter bon marché

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«Pourquoi le coût du rachat d'années d'assurance augmente-t-il lorsqu'on approche de la retraite?»

Lors de notre dernier rendez-vous mensuel, dans *La Gazette* de juillet 2006, nous avons abordé la question du rachat d'années d'assurance, opération permettant à l'assuré de combler ses lacunes de prévoyance. A cette occasion, nous affirmions que «plus un rachat est effectué tôt, moins il sera onéreux». Prenons un exemple permettant de mieux comprendre cette situation.

Un maître d'enseignement secondaire commence à cotiser à la CPEV à l'âge de 30 ans après ses années d'études. N'ayant jamais cotisé dans le cadre du 2^e pilier, son âge d'entrée dans la caisse devrait être ramené à 24 ans et 6 mois afin qu'il

compte les 37 années et 6 mois d'assurance nécessaires pour bénéficier d'une pension de retraite complète (60%) à l'âge terme de 62 ans. Il demande une offre à la CPEV pour racheter les 5 ans et 6 mois qui lui manquent.

Nombre d'années à racheter	x	Salaire cotisant (frs.)	x	Taux d'actualisation indiqué par la loi	=	Coût du rachat (frs.)
5,5	x	60'000.-	x	11,3%	=	37'290

Bien qu'il puisse la régler par mensualités, il renonce à accepter cette offre, ne se sentant pas suffisamment concerné par une retraite encore lointaine.

Augmentation exponentielle

20 ans plus tard, alors que son salaire a sensiblement augmenté et que la retraite approche, ce même assuré demande à

nouveau une offre à la caisse, pour le même rachat.

Nombre d'années à racheter	x	Salaire cotisant (frs.)	x	Taux d'actualisation indiqué par la loi	=	Coût du rachat (frs.)
5,5	x	90'000.-	x	15,2%	=	75'240

Il constate alors que le coût du rachat a doublé alors que ce n'est pas le cas de son salaire cotisant. Cela provient du fait que le taux d'actualisation indiqué par la loi sur la CPEV augmente de façon exponentielle. Ce taux tient compte des prestations acquises, mais aussi de l'intérêt qui vient bonifier chaque année la somme versée par l'assuré. Plus cet argent est versé tard, moins l'intérêt produit son effet cumulé, ce qui explique le renchérissement exponentiel du coût de rachat.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site <http://www.cpev.ch>.

indexera ses pensionnés en 2007

d'intérêts et la baisse des valeurs boursières enregistrées au printemps 2006 ont pour conséquences actuelles une faible rentabilité des placements et une stagnation voire une légère diminution des réserves accumulées. Jugeant sans excès de pessimisme cette correction des marchés financiers, le Conseil d'administration de la CPEV a décidé d'adapter les rentes au renchérissement à hauteur de 1,25% pour l'année 2007.

4,8 millions de francs par an pour les pensionnés

Plus exactement, l'indexation accordée initialement est de 2%, desquels il faut retrancher l'abattement de 0,75% prévu à titre provisoire dans le cadre de la nouvelle loi. Pour la Caisse, cette allocation de 1,25% représente un coût direct de 4,8 millions de francs par année. D'après la nouvelle législation cependant, la CPEV est tenue de mettre en réserve la valeur en capital des prestations effectivement accordées. Ce qui signifie qu'elle doit disposer en tous temps du montant nécessaire pour payer ces prestations jusqu'au décès du dernier survivant. Ainsi, augmenter chacune des rentes de quelques dizaines de francs par mois (exemples ci-dessous) implique d'immobiliser «à vie» un capital de 54 millions de francs environ. Ce montant a été prélevé dans la provision constituée à cet effet au 31 décembre 2005, à la faveur de cet exercice exceptionnel.

Degré de couverture légal à atteindre de manière durable

Car c'est désormais dans les perspectives à longue échéance que la plus grande caisse de pensions de Suisse romande concentre tous ses efforts. Aux nouvelles dispositions d'ordre conjoncturel sont venues s'ajouter en 2005 des mesures dites structurelles. Leurs effets conjugués devraient permettre à la CPEV d'atteindre de manière durable le degré de couverture légal minimum de 75%, et de pallier à terme la détérioration du rapport démographique. Rappelons seulement que l'institution comptait 3,6 actifs cotisants pour un pensionné en 1985, contre 2,3 actifs pour un rentier vingt ans plus tard.

Au final et selon l'expression de son dernier rapport de gestion, la Caisse doit disposer non seulement d'actifs représentant les trois quarts de ses engagements de prévoyance, mais encore d'un «matelas de sécurité» pour assurer sa pérennité. Un matelas de sécurité qui permet aujourd'hui aux pensionnés de l'Etat de Vaud de vivre une vie un peu moins chère. — ODz

Indexation des rentes de 1,25% dès le 1^{er} janvier 2007

Exemple 2

Date d'attribution de la pension: 1^{er} août 2000

Décompte mensuel:

Pension de base (viagère):	CHF	4'038,45
Allocation de renchérissement en cours (viagère):	CHF	78,25
Supplément temporaire:	CHF	1'075,00
Avance AVS:	CHF	492,45
Remboursement avance AVS:	CHF	0,00
Total:	CHF	5'684,15

Calcul de l'augmentation due au renchérissement: CHF 4'116,70 x 1,25% = CHF 51,45

Nouveau décompte dès le 1^{er} janvier 2007:

Pension de base (viagère):	CHF	4'038,45
Allocation de renchérissement en cours (viagère):	CHF	129,70
Supplément temporaire:	CHF	1'075,00
Avance AVS:	CHF	492,45
Remboursement avance AVS:	CHF	0,00
Total:	CHF	5'735,60

Indexation des rentes de 1,25% dès le 1^{er} janvier 2007

Exemple 1

Date d'attribution de la pension: 1^{er} août 2006

Décompte mensuel:

Pension de base (viagère):	CHF	4'318,30
Allocation de renchérissement en cours:	CHF	0,00
Supplément temporaire:	CHF	1'343,75
Avance AVS:	CHF	806,25
Remboursement avance AVS (viager):	CHF	295,90
Total:	CHF	6'172,40

Calcul de l'augmentation due au renchérissement: CHF 4'318,30 x 1,25% = CHF 54,00

Nouveau décompte dès le 1^{er} janvier 2007:

Pension de base (viagère):	CHF	4'318,30
Allocation de renchérissement (viagère):	CHF	54,00
Supplément temporaire:	CHF	1'343,75
Avance AVS:	CHF	806,25
Remboursement avance AVS (viager):	CHF	295,90
Total:	CHF	6'226,40



A donner: revue La Salamandre (août 95 à décembre 02 = 43 numéros) et magazine Pro Natura (août 97 à décembre 04 = 42 numéros). Beaux textes et magnifiques photos pour grands et petits! Idéal pour profs de sciences nat. Tél.: 022 362 61 49 (soir) ou email: domidrouin@bluewin.ch.

A vendre: Nintendo 64, 2 manettes, 3 jeux (Mario tennis, 1080 Snowboarding, Super Mario 64), peu utilisé, état de neuf. Prix: fr. 140.-. Tél.: 024 466 50 94 ou 079 331 27 32.

A vendre: natel Sony Ericsson K750i, carte mémoire 64 Mb, matériel de connexion PC, mode d'emplois, étui. Garanti 2 mois. Parfait état. Prix: frs 300.-. Infos: 078 710 49 77.

A vendre: souliers de foot à crampons de marque Puma, couleur noir-beige. Etat: presque neuf!. Grandeur: 39 (US: 7). Prix: frs 40.-. Tél.: 021 701 02 42.

A vendre: cage pour cochon d'Inde ou autre rongeur. Etat: presque neuf! Mesures: 118cm x 50-57cm x 48 cm (hauteur). Prix: frs 65.- (auges à disposition). Tél.: 021 701 02 42.

A vendre: cause besoin de place, salon en cuir, bleu foncé, état de neuf, cuir de très bonne qualité. Composé de: 1 divan 3 places 190x84cm, 1 divan 2 places 158x84cm et 1 pouf 60x54cm. Prix: frs 1'500.-, à discuter. 079 540 73 52.

A vendre: bocaux pour conserves ou autre usage. Fr 1.00/pièce ou par 10 pces Fr. 0.70. Vélo Euroteam Lotus 21 vitesses: Fr. 50.-. Tél.: 078 602 19 21.

A vendre: Peugeot 206 SW Quisilver; 30'000 km - mise en circulation le 16.12.04 Excellent état (cause décès). Prix: frs 15'400.-. Tél.: 078 602 19 21.

A vendre: Honda Hornet CB 600 F orange bombay metal, magnifique, mai 2005, 4'000 km, avec accessoires: capot siège passager, lèche-roue AR, sabot moteur, écopes et grilles radiateur, clignoteurs leds, cales-pieds racing, rétros naked, avec 2 casques Arai RX7 Corsaire couleur moto. Frs 13'500.- à discuter. Tél: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: Honda Jazz 1.4, 4 portes, boîte automatique 7 vitesses, modèle 2005, 27'000 km, garantie 18 mois, grise métallisée, diverses options, 4 pneus neige sur jantes. Prix. frs 17'800.-. Tél.: 076 505 13 22.

A vendre: Ford Mondeo Break 2.5 V6, gris métal, 1998, 148'000 Km, expertisée, bon état, Fr. 5'000.-, à discuter. Tél.: 076 376 28 99.

A vendre: (pour cause décès), Mazda 2, 15'000 km, 5 portes, 1.4L, 01.2004, boîte séquentielle, grise, 4 pneus d'hiver, toutes options. Prix: frs 15'300.-. Tél.: 024 472 86 10 ou 021 316 93 63.

A vendre: MG Midget MK II, roadster, 1098 ccm, de 1965, verte. Voiture de «col-

lection» à expertiser en vétéran (6 ans). Prix: frs 9'800.-, à discuter. Tél.: 021 315 76 23 (H.B.) ou 079 285 43 48 - Cédric

A vendre: Suzuki SV 650 S (2004) noire, en très bon état, silencieux scorpion carbon homologué, 19 000 km. Prix: frs 8'000.-, à discuter. Tél.: 079 276 76 01.

A vendre: Alfa 145, turquoise métallisé, du 8.7.1998, 1370 cc, pneus neufs, culasse neuve, freins et disques neufs, service fait, expertisée, Fr. 5000.-. Tél.: 079 212 00 64.

A vendre: Peugeot 206 Cabrio 2.0, couleur noir intérieur bleu, transmission manuelle, année 2002, 68'000 km. Jantes alu été + roues hiver sur jantes, chargeur CD, allumage automatique des phares et des essuies-glaces, stop wind, climatisation automatique, expertisée du jour. Vendue en raison d'un double emploi. Prix: frs 15'500.-, à discuter. Contact: 079 721 09 00.

A vendre: VW Polo Comfortline, année 2004, 1.4/16V. 27'000 km, essence, boîtes manuelle, radio/CD, 8 haut-parleurs, Alarme. Kit électrique 2, climatisation, vitres électriques Av/Arr., 4 roues été jantes alus., 4 roues hiver sur jantes, neuve. Prix, à discuter: frs 24'120, cédée 15'800.-. Tél.: 021 791 75 79. Email: parodie71@hotmail.com

A vendre: VW Passat variant 1.9 TDI higline 130 cv, 07.2001, mod. 2002, look sportif, très bien entretenu. Equipement standard Higline + nombreuses options + Kit carrosserie ABT complet, jantes 17 inch 1000 miglia montées en 225/45 continental neufs avec garantie pneus VW + pneus hivers sur jantes 15 pouces. Sortie Remus neuve sous garantie, Total mobil, expertise + service OK. 82'000 km, factures et livret entretien. Frs. 25'500.- (valeur eurotax 27'168.-). Tél.: 079 419 51 92 dès 18h.

A louer: Duplex ds le bourg de Lutry dès janvier 2007. Vue imprenable sur le lac et le vieux port pour ce 3,5 pièces tranquille et lumineux de 80 m2. Loyer actuel de frs 1'874.- par mois, charges non comprises. Parking collectif souterrain: frs 60.- par mois. Tél.: 021 791 11 38 en semaine entre 18h et 20h.

A louer: 1^{er} oct. à Cuarnens, 6 pièces, 180m², entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau, téléphone et télé-réseau dans 5 pièces, locaux privés équipés, terrasse, jardin, parcs. Loyer: frs 2200.-/mois + charges. Tél.: 021 864 56 01 - 079 340 88 06.

A louer: belle et grande chambre meublée, à 25 mn de Lausanne, à la campagne, calme et verdure, dans famille suisse et sympa. Possibilité de prendre les repas, possibilité de cuisiner. Place de parc gratuite. Fr. 440.-/mois. Tél.: 079 389 64 64.

A sous-louer: à Vevey, bel appartement meublé de 2,5 pièces (65 m2), orienté plein sud, grand séjour très lumineux avec grande baie vitrée, grande chambre très lumineuse avec grande baie vitrée, cuisine habitable agencée (lave-vaisselle), grande salle de bain moderne, hall spacieux, évtl. possibilité de parc dans garage sous-sol (à cf. avec gérance). Libre à partir du 1^{er} octobre 2006

au 31 mars 2007, 6 mois minimum. Loyer: Fr. 1'300.-, charges comprises, à discuter. Tél.: 076 404 60 06.

Cherche à louer: personne seule cherche désespérément un appartement de 3 / 3,5 pièces dans le quartier de la gare de Lausanne. Cuisine agencée si possible et balcon. Loyer maximum : Fr. 1'500. Date à convenir. Tél : 078 689 10 73.

Cherche à louer: couple cinquantaine, 1 chien, cherche à louer 2 à 3 pièces, en montagne, comme résidence secondaire. Tél. 079 673 39 18.

A vendre: à Martigny-Croix La Fontaine (altitude 700 mètres), maison-chalet meublé, idéal pour 2 personnes. Rez: jardin-terrasse, cuisine, salle à manger, réduit + économat, 1er: salon, chambre à coucher, salle de bain et balcon. Disponible de suite: Fr 220'000.-. Renseignements et visite : 078 602 19 21

A vendre: Le Château (1730), à 17 km du Touquet (Normandie- France), vieille ferme complètement rénovée (il y a 2 ans): 3 chambres, 1 studio, 1 cuisine complète, séjour de Monet (copie conforme du salon de Monet), 2 salles de bain, garage, grand jardin avec maisonnette. Propriété de 1200m², 190m² habitable. Prix: Euros 320'000.-. Tél.: 021 646 71 67 ou 079 789 79 86.

Vacances: Paris/Marais, appartement de charme, complètement rénové, à louer par mois, semaine ou week-end, confortablement équipée. 2 à 4 personnes. Dès octobre. Infos: 079 654 35 54.

Vacances: Provence, Lubéron (entre Gordes et Apt), ravissante vieille maison 3 étoiles, indépendante, 4 pièces dans hameau tranquille, Jardin clos. Semaines disponibles du 19 août au 2 septembre 2006 et dès le 30 septembre 2006. Prix: E 450.- la semaine. Tél: 00 33 4 90 05 67 53.

Vacances: magnifique appartement duplex à louer à Leysin, semaine 51 et 52, 3 à 6 personnes. Vue imprenable sur les montagnes, calme, tranquille. Meublé avec balcon, place de parc, cuisine agencée y.c lave vaisselle, TV, micro onde, 2 salles d'eau avec bain, douche et WC. Vaisselle, linges de bain et douche, oreillers, duvets sont à disposition. Le ménage est offert chaque fin de semaine. Semaine 51, 750.-, semaine 52, 850.-. Tél.: 079 292 69 92 ou 021 648 32 59.

Vacances: à louer aux Cerniers au-dessus de Monthey très joli chalet en rondins à personnes (4max) soigneuses et non fumeuses. Disponible à la semaine ou au mois. Tél.: 079 312 29 58.

Divers (repassage): je cherche des heures de repassage à mon domicile. Je peux venir chercher et rapporter vos effets à Lausanne et sa proche banlieue. Tél.: 021 647 14 41 ou 079 361 57 48.

Divers (chant): cherchons nouveaux choristes pour notre saison 2006-2007. Au programme: chanson populaire de tous pays, gospel. Débutants bienvenus. Répétitions lundi soir, à Chavornay. Contactez-nous au 079 708 52 69 (rép.) ou au 021 311 73 28.

Petites annonces

Les petites annonces de «La Gazette» sont gratuites pour les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Coordonnées en page 2.

Femmes et cadres

L'Association Femmes et Carrière dans l'Administration (AFCA) a été créée le 14 juin 2006. Elle a pour objectif central d'améliorer significativement et durablement la mixité, le nombre comme l'apport des femmes au niveau des fonctions stratégiques ou dirigeantes de l'Administration cantonale vaudoise.

Cette association est née d'un double constat. Premièrement, alors même que les femmes sont au bénéfice de formations élevées, elles sont largement minoritaires aux postes de cadres supérieures dans l'administration vaudoise. Secondement, du fait de leur faible représentation et de leurs conditions de vie souvent encore spécifiques, les femmes rencontrent des difficultés à créer des réseaux porteurs et se sentent parfois marginalisées parmi les cadres supérieurs.

L'AFCA, qui compte actuellement 24 membres, organise une fois par mois, des réunions. Pour la période 2006-2009 ont été élues au comité Sylvie Durrer (présidente), Dominique Bruxelles (vice-présidente), Anouk Farine-Hitz, Laure Jatton-Sorce et Christine Mercier. Les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'AFCA peuvent s'adresser à l'une ou l'autre des membres.

Prochaine réunion mensuelle de l'AFCA: lundi 11 septembre. Plus d'info: sylvie.durrer@vd.ch ou www.befh.vd.ch

Etudiants étrangers cherchent familles d'accueil

L'association AFS Suisse, une organisation d'échanges culturels à travers le monde, à but non lucratif, est à la recherche de familles en Suisse prêtes à accueillir des jeunes de 15 à 18 ans, venus de tous les continents, pendant une période de 3 à 11 mois. Les familles accueillent bénévolement et intègrent les jeunes comme un nouveau membre. Les étudiants fréquentent une école de la région, les frais de transports sont pris en charge par AFS, tout comme les assurances maladie et accident. Chaque année, AFS permet à 350 jeunes Suisses de partir à l'étranger et d'accueillir quelques 250 jeunes du monde entier. Les prochains étudiants arrivent en Suisse romande le 1^{er} septembre et plus de 20 n'ont pas encore de famille!

Pour plus d'infos: www.afs.ch, tél.: 044/218 19 12 ou contacter Isabelle Heughebaert, Volunteer Development and Marketing French Region, AFS Intercultural Programs Switzerland, Löwenstr. 16, 8001 Zürich ou par mail: isabelle.heughebaert@afs.org

Passeports des Lausannois: nouvelle adresse

A partir du 2 août, la commande des documents d'identité (passeports ordinaires et provisoires) pour les habitants de Lausanne se fait à proximité de la gare. Le secteur documents d'identité du Service de la population (SPOP) a ainsi déménagé dans ses locaux définitifs, après une période transitoire sur la place du Château. Les nouveaux locaux offrent un espace plus vaste et mieux adapté pour la délivrance des prestations, en particulier la fabrication des futurs passeports biométriques à partir de septembre.

Afin de limiter les déplacements des Lausannois, le Canton a repris, le 1^{er} juin dernier, la tâche de délivrer les documents d'identité suisses, jusqu'ici assurée par la commune.

Légalisation à la place du Château

Par ailleurs, la légalisation de documents (authentification de signature sur un acte officiel) reste à la même adresse, place du Château 1. Cette prestation, jusqu'ici assurée par le SPOP, est reprise pour l'ensemble du canton par la Préfecture de Lausanne.

Documents d'identité pour les Lausannois: Chemin de Mornex 3 bis - 1014 Lausanne. Horaires d'ouverture: lundi, mardi, mercredi et vendredi, 7h30 à 16h30, sans interruption; jeudi 13h à 16h30. Téléphone à disposition du public: 021 316 64 03

Légalisation des documents pour tout le canton: Place du Château 1, 1014 Lausanne, à la Préfecture. Téléphone: 021 316 41 08.

Entrée en vigueur de la loi sur le découpage territorial

Le Conseil d'Etat a fixé au 1^{er} septembre 2006 l'entrée en vigueur de la loi sur le découpage territorial, qui réduit de 19 à 10 le nombre des districts du canton. Les préfectures actuelles et l'organisation territoriale de l'Etat demeurent en revanche inchangées, leur adaptation au nouveau découpage se fera progressivement.

Plus que dix districts

Selon la loi approuvée le 30 mai 2006 par le Grand Conseil, le canton de Vaud est désormais divisé en dix districts: Aigle, Broye-Vully, Gros-de-Vaud, Jura-Nord vaudois, Lausanne, Lavaux-Oron, Morges, Nyon, Ouest lausannois et Riviera-Pays-d'Enhaut.

La première application concrète du nouveau découpage territorial concernera les élections du Grand Conseil, qui auront lieu le 11 mars 2007. Les districts jouent en effet, dans la nouvelle Constitution cantonale comme dans l'ancienne, le rôle d'arrondissements électoraux. En conséquence, le Grand Conseil a modifié la loi sur l'exercice des droits politiques, qui entrera également en vigueur le 1^{er} septembre prochain.

Trois arrondissements ont été subdivisés en sous-arrondissements afin d'assurer une représentation équitable des régions qui les constituent. Il s'agit de l'arrondissement du Jura-Nord vaudois, de Lausanne et de celui de la Riviera-Pays-d'Enhaut.



MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Celles du Titanic n'ont pas suffi.
2. Se trouve à la Blécherette.
3. La pomme l'est, l'eau ne l'est pas.
4. Colère. Sans illusion.
5. Lieu de recyclage. Note. Note.
6. Club sportif. Particule.
7. On l'a beaucoup vu en juillet. Sigle que Zidane aurait désapprouvé.
8. Fait obstacle à la simplicité.
9. La Venoge en a deux.

Verticalement

1. Petites chiennes de juillet.
2. Elles passent, quoi qu'on fasse.
3. Néologisme d'Expo 64.
4. A l'époque. Plein de bêtes.
5. Organisation genevoise à participation vaudoise. En mauvais état.
6. Qui dépasse. Circule en banlieue.
7. Peu importe qu'elle soit avec i ou

avec y, pourvu que le compte y soit.

8. L'Etat la préfère avec deux fenêtres.

9. Platitude bernoise.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4					■				
5				■			■		
6						■			
7		■					■		
8									■
9		■							



Construction d'une collection

Plus de 780 œuvres ont été soit reçues ou achetées par le Musée cantonal des Beaux-Arts depuis 1996. Une magnifique sélection d'entre elles s'expose encore pendant dix jours.



Patiemment et discrètement, la constitution de la collection du Musée cantonal des Beaux-Arts se fait en coulisse. Au fil des dons, des legs et des achats, la vitalité du musée s'affirme. Afin de permettre au public d'appréhender ce long exercice et afin aussi de rendre hommage aux nombreux donateurs, «les passeurs» d'un patrimoine universel, une exposition des acquisitions et dons de ces dix dernières années a été montée cet été. Soit 787 œuvres dont une sélection d'entre elles – Füssli, Vallotton, Bocion, Renoir ou Monet – à découvrir rapidement. L'exposition ferme bientôt.

1996 - 2006: 10 ans d'acquisition, de dons et de legs. Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. **Visites guidées:** jeudi 31 août, à 18h30. Jusqu'au 10 septembre.-

Claude Monet (1840-1926), «Voiliers en mer», 1868, huile sur toile (détail). Legs d'Edwige Guyot, 2006.

La gendarmerie vaudoise a son musée

L'Acte de Médiation, signé à Paris en 1803, permet au canton de Vaud de devenir un Etat souverain, l'égal des anciens cantons et des six nouveaux cantons.

Le premier souci des autorités vaudoises est non seulement de consolider, mais d'imposer l'indépendance du canton par de nouvelles lois et par l'établissement d'institutions démocratiques, abrogeant celles de l'Ancien Régime. Ainsi, la maréchaussée (police de jadis aux ordres de Berne) est licenciée, entraînant de nombreux drames sociaux, notamment la perte du logement de service.

Le 4 juin 1803, le Grand Conseil adopte la Loi sur la création d'une compagnie de 100 gendarmes à pied, qui formera la police intérieure du canton. Les gendarmes sont équipés en grande partie à l'arsenal, alors situé dans le château de Morges.

En 1932, le Musée militaire vaudois est créé et se développe progressivement dans le château de Morges. Il n'est donc pas étonnant que, depuis le 1^{er} juin dernier, cet édifice abrite le Musée de la gendarmerie:



il est le résultat d'une longue tradition de contacts, d'échanges et de services mutuellement rendus entre l'arsenal, la gendarmerie et le Musée militaire vaudois. Par-delà la diversité des uniformes, des insignes et des missions de ces trois institutions, une fraternité commune s'est peu à peu bâtie; elle peut se résumer dans ces deux verbes: protéger et servir.

Musée militaire vaudois, château de Morges: mardi à dimanche, 10-12h 14-17h.

Expositions

Archives cantonales vaudoise, Chavannes près Renens. *Supercherie et mystification.* Une exposition qui explore le foisonnement du faux depuis le Moyen-Age, organisée autour du testament «inventé» de la reine Berthe en 961. Jusqu'au 7 janvier 2007.

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Ambroise Vollard Editeur. Cézanne, Bonnard, Picas-*

so... Si Ambroise Vollard (1866-1939) se définissait comme «marchand de tableaux», l'exposition du Cabinet cantonal des estampes dévoile un Vollard d'avantage promoteur passionné de l'estampe



Le visage bourru et renfrogné d'Ambroise Vollard souvent représenté, notamment par Pablo Picasso, 1937.

originale et de renouveau du livre d'art. **Visites guidées:** mardis 19 septembre et 17 octobre, à 18h30. Catalogue sur www.museejenisch.ch. Jusqu'au 5 novembre.

CHUV, hall d'entrée, Lausanne. *Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.* Partir à la découverte d'un musée de la région: tel est le thème du cycle d'expositions proposé par le CHUV qui s'arrête, cet été, sur le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et ses photographies aériennes de sites et autres monuments historiques prises par le pionnier en la matière, Georg Gerster. Jusqu'au 7 septembre.

Galerie Ô quai des arts, Quai Perdonnet, Vevey. *Deux écoles, des photographes.* Le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV) et l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) présentent une exposition de photographies réalisées par leurs étudiants, du 25 août au 9 septembre. Mardi-samedi: 14h à 18h.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Chaplin en images.* Une des personnalités les plus populaires du XX^e siècle, Charlie Chaplin est non seulement le créateur de Charlot, mais aussi un réalisateur et un producteur de génie, extrêmement soucieux de son image. Plus de 250 photographies et nombres d'extraits de films le racontent, entre vie publique et vie privée. **Visites guidées:** dimanche 17 septembre, à 15h et 16h. *Ateliers de pantomime pour enfants:* samedi 2 et dimanche 3 septembre, samedi 9 et dimanche 10 septembre, de 14h à 17h (sur inscription au 021 316 99 11). Jusqu'au 24 septembre.